



## CHSCT ACTE II

### Compte rendu de la réunion du 20 Avril 2016.

La réunion du CHSCT s'est tenue sous la présidence de Monsieur Pierre MATHIEU, Administrateur Général des Finances Publiques, directeur Départemental.  
La séance s'est ouverte vers 14 h00.

#### Ordre du jour :

Les points 3 et 4 à l'ordre du jour de la réunion du 1er avril 2016.

- **Propositions de projets de restructurations de Longuenesse,**
- **Mise en place du rapprochement des SPF et de l'enregistrement sur Boulogne et Arras),**
- **Questions diverses,**

#### **Projets de restructurations du Centre de Finances Publiques de SAINT-OMER-LONGUENESSE**

Initialement, le projet de restructurations sur le site de Longuenesse répondait à deux problématiques et à deux choix de projets.

- Les travaux liés à l'installation de la trésorerie municipale de Saint- Omer sur le site de Longuenesse.
- Les aménagements et le déménagement des services de la DISI, avec le rapatriement de matériel lourd, nécessitant une installation au rez de chaussée de l'immeuble.
- **Projet A** : au rez de chaussée : les services de la DISI, la trésorerie municipale... le SPF + la caisse,  
au 1er étage : le SIP, le SIE et le PCRP ,
- **Projet B**: au rez de chaussée : les services de la DISI, le SIP + la caisse,  
au 1er étage : le SIE, le SPF, le PCRP et la Trésorerie Municipale

Mais, une troisième problématique a montré toute son importance dans le choix du projet : la tenue de la caisse commune, problématique qui a déterminé , pour certains, le choix du projet.

Les médecins et l'inspecteur santé sécurité au travail se sont rendu sur place le 5 avril et dans leur rapport, remis au directeur, ont apporté leurs observations et leurs recommandations sur les deux projets.

- La sécurité des agents lors de la réalisation des travaux, implique un plan de prévention et la désignation d'un responsable des travaux sur le site.
- La sécurité incendie, il n'y aura pas de changements significatifs pour les

cheminements, les escaliers, s'il y a un code d'accès à un service, nécessité de s'assurer du bon fonctionnement du système de déverrouillage lors du déclenchement de l'alarme ou nécessité d'être équipé d'un boîtier vert de déverrouillage.

A l'issue des travaux, il conviendra de reconstituer les équipes d'intervention.

#### **Sujets évoqués par les organisations syndicales :**

- La possibilité d'installer un ascenseur pour les usagers et les collègues à mobilité réduite.
- La nécessité d'installer des rampes d'accès coté usagers et coté service.  
La direction envisage les travaux coté service, mais la municipalité a toujours refusé cette possibilité coté public. La CGT a insisté sur la nécessité d'adapter l'accès aux usagers à faible mobilité dans le cadre de la loi d'accessibilité.  
La direction va intervenir auprès de la mairie de Longuenesse.
- L'installation d'une pièce aménagée pour le comptage de la monnaie.  
Elle sera aménagée et insonorisée dans la salle des coffres.

Dès le début des débats, il était avéré que le choix du projet B, était celui de la direction et de certaines OS et qu'il n'était pas celui de la majorité des agents concernés.

Finalement, pour la caisse commune, c'est le SIP qui va s'y coller...

Quant au projet choisi, seul le projet B était soumis au vote,

- **La CGT vote contre, pour nous le projet A était celui qui empêchait de faire bouger l'ensemble des services, de limiter les coûts des travaux, et de contenter la majorité des agents.**
- **FO, Solidaires et l'union CFTC-UNSA s'abstiennent. (si l'on a bien compris, ils sont pour le projet B, mais ils s'abstiennent ???)**

#### **Mise en place du rapprochement du Pôle enregistrement et du SPF de BOULOGNE :**

Le rapprochement du Pôle Enregistrement et du SPF prévu le 1er juin 2016 est reporté au 1er de novembre 2016, dans l'attente de la mise en place des modules FIDGI.

Dans ce projet, il n'est pas proposé de regroupement des agents, l'enregistrement restant au 1er étage et le SPF restant au 2ème étage.

#### **Mise en place du rapprochement du Pôle enregistrement et du SPF d'ARRAS :**

Le rapprochement du Pôle Enregistrement et du SPF prévu le 1er juin 2016 est reporté lui aussi au 1er novembre 2016, la faute à FIDGI.

Dans son projet, la direction proposait le regroupement des agents de l'enregistrement et des agents du SPF au rez-de-chaussée.

Finalement après débat, nous nous dirigeons vers un statu quo.

**Il est urgent d'attendre...**

**En effet, la direction n'a pas tenu compte des prochaines restructurations prévues et à venir, restructurations, qui auront des répercussions néfastes sur l'occupation,**

sur les conditions de vie au travail des agents et sur les travaux à répétitions qui seront effectués dans les locaux situés au rez-de-chaussée du site d'ARRAS-DIDEROT.

**Questions diverses :**

- La CGT est intervenue sur l'installation d'une plate-forme sur le site de Lens, plate forme qui permettrait à un collègue lourdement touché par une maladie invalidante, de pouvoir se déplacer d'un étage à l'autre.
- Demande à été faite pour que notre collègue puisse sortir, en dépit des consignes de sécurité, par la porte d'entrée du public et non par celle réservée au personnel. Sachant que cette porte située au niveau -1 , oblige notre collègue, à faire le tour de l'immeuble et à prendre des risques supplémentaires pour monter et descendre l'escalier.
- La CGT a demandé pour ce collègue, la possibilité d'avoir une imprimante ou un mopieur adapté.

En ce qui concerne les travaux et l'installation de la plate-forme, les travaux devraient être entrepris dans les jours qui viennent.

La direction interviendra auprès du gestionnaire de l'immeuble pour que la porte de l'entrée principale soit utilisable en dehors des heures d'ouverture au public.

Quant à la mise à disposition d'un mopieur adapté, des tractations sont en cours avec la société qui loue les mopieurs.

La réunion s'est terminée à 17h00.

**Les représentants de la CGT Finances Publiques**

**Elisabeth PASTUCH et Olivier FROISSART.**